



# Quand les **profs...** COURRIEL

2008-2009

**Rédaction:** Steve McKay et Catherine Ladouceur  
**Secrétariat:** Luc Loignon

**Le mercredi**  
**30 octobre 2008**

ACCUEIL  
 QUAND LES PROFS  
 LE SYNDICAT  
 COMITÉS  
 DOSSIERS  
 SYNDICAUX  
 PUBLICATIONS

## Sommaire

- Renouvellement des assurances collectives.
- Du poulet St-Hubert livré au Coq Rôti.
- Retour sur l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre dernier.
- Contre la répartition des transferts fédéraux.
- Info-enviro.
- À lire.

## Renouvellement des assurances collectives

Le syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke doit renouveler annuellement son adhésion au contrat

## Profession enseignante

Opération CA -  
Réinvestir dans  
l'enseignement  
collégial

## Grand rassemblement

En janvier 2009

## SPECS-CSN

475, rue du Cégep  
Sherbrooke (Québec)  
J1E 4K1

819 564-6350 #330  
819 562-6030 - télécopieur

Section interne

d'assurances collectives des enseignantes et des enseignants. Cette année, deux options sont offertes et nous désirons sonder l'opinion des membres pour identifier celle qui est la mieux adaptée à vos besoins.

- **La première option** consiste à reconduire la couverture médicale actuelle au prix d'une augmentation des primes de 2%.
- **La seconde option**, quant à elle, conserve les primes à leur niveau actuel mais au coût d'une diminution de la couverture médicale. Présentement, la couverture prévoit un remboursement de 80% des premiers 1000\$ de frais médicaux. Les frais médicaux supplémentaires (dépassant 1000\$) sont remboursés à 100%. Avec la deuxième option du nouveau plan, les premiers 2000\$ seraient remboursés à 80% et les frais supplémentaires, à 100%.

Le tableau ci-dessous illustre la différence de coût (taux par période de 14 jours) pour les différentes options, selon qu'il s'agisse d'un plan individuel, monoparental, familial ou couple.

<b>Assurance maladie</b>	<b>2007 (\$)</b>	<b>2008 (\$)</b>	<b>2009 (\$)</b>	<b>2009 (\$)</b>
			<b>Option 1</b> (+2%)	<b>Option 2</b> (les premiers 2000\$ à 80%)
<b>Plan individuel</b>	32,49	33,46	34,13	33,46
<b>Plan monoparental</b>	55,20	56,86	58,00	56,86
<b>Plan familial</b>	87,81	90,44	92,24	90,44
<b>Plan couple</b>	64,96	66,91	68,25	66,91

Le SPECS doit faire son choix d'ici le 19 novembre 2008. Cette décision sera alors relayée aux instances de la FNEEQ. C'est l'option ayant reçu l'appui du plus grand nombre de syndicats FNEEQ qui sera adoptée.

Étant donné les délais serrés, il est difficile de convoquer une assemblée générale pour discuter de cette question. Afin d'obtenir l'avis des membres, nous optons pour l'approche suivante : celles et ceux qui désirent faire connaître leur position sur la question sont invités à contacter le représentant du CADES de leur département (**pour consulter la liste**). Ces derniers seront convoqués à une réunion spéciale pour transmettre la position de leur département. Il serait également souhaitable d'aborder le sujet dans le cadre des réunions départementales afin d'obtenir l'avis du plus grand nombre d'enseignants.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le SPECS.



## Du poulet St-Hubert livré au Coq Rôti



Lors de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre dernier, les membres du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke ont adopté à l'unanimité une résolution

---

visant à appuyer les travailleurs en lock-out du Roi du Coq Rôti. L'appui des membres du SPECS arrive à point dans ce conflit qui tarde à se régler.

Le conflit porte essentiellement sur les questions des salaires et de l'aménagement des horaires de travail. La majorité des employés, certains à l'emploi de la rôtisserie depuis près de 40 ans, reçoivent le salaire minimum. Les propriétaires du restaurant, les frères Perreault, acceptent de hausser les salaires, mais ils imposent en contrepartie une diminution des heures travaillées. Le résultat : les travailleurs ne font aucun gain monétaire réel!

La cinquantaine d'employés de la rôtisserie ne sont pas à leur premier affrontement avec les frères Perreault. Depuis la syndicalisation, toutes les conventions collectives ont été obtenues suite à une grève ou sous la menace d'une grève. Pour la négociation de la troisième convention collective, les propriétaires ont pris les devant en déclarant le lock-out quelques temps après le début des pourparlers.

Bien qu'ils soient en arrêt de travail forcé depuis le 19 juillet 2008, les travailleurs restent très mobilisés, comme en témoigne leur piquetage fréquent autour du restaurant. Il y a quelques jours, on pouvait voir des travailleurs jouer « aux poches » dans le stationnement du commerce.

On apprenait récemment que les syndiqués et les propriétaires se sont rencontrés pour reprendre les négociations. Selon M. Lacharité, président du Conseil central des syndicats nationaux (CSN), des progrès ont été faits sur certains points importants. On ne peut qu'espérer que ces événements annoncent une résolution rapide du conflit.



**Retour sur l'assemblée générale**

**du 1<sup>er</sup> octobre dernier**

Tout près d'une centaine de personnes se sont réunies le 1<sup>er</sup> octobre dernier dans le cadre de la première assemblée générale du SPECS. Les points marquants de la rencontre ont été les discussions soulevées par le nouveau programme d'appréciation de la qualité du travail des enseignants (le PAQTE) et l'appui aux travailleurs de la Scierie Valcourt.

Dans le cadre de sa présentation sur le PAQTE, Claude Tétreault a tenté de clarifier la méthode et les objectifs du programme. Le sujet a généré un grand nombre de questions. Nous reviendrons donc sur l'évolution du dossier lors des prochaines assemblées générales.

Lors d'une question de



privilège, les travailleurs de la Scierie Valcourt sont venus rendre compte de leur conflit de travail et demander notre appui dans leur lutte. C'est à l'unanimité que



l'assemblée a décidé de soutenir les travailleurs dans leur effort de grève. Nous avons appris cette semaine que les propriétaires de la scierie ont décidé de fermer les portes de l'entreprise. Les travailleurs se retrouvent donc sans emploi dans une conjoncture économique difficile. La CSN aide les syndiqués à retrouver du travail en offrant des ateliers de formation et de recyclage.

La prochaine assemblée du SPECS aura lieu le 3 décembre 2008 à 17h30. Nous espérons vous voir en aussi grand nombre!



**Contre la répartition**

**des transferts fédéraux**

Malgré l'heure matinale et un temps frais, c'est dans la bonne

humeur qu'une trentaine d'enseignants se sont donné rendez-vous le 6 octobre pour manifester contre la répartition des transferts fédéraux pour l'éducation. Le débrayage symbolique se voulait le point culminant d'une campagne de sensibilisation contre la décision de la ministre Courchesne d'octroyer seulement 10% des fonds fédéraux afin d'améliorer les conditions d'enseignement. Les 59 cégeps du Québec ont participé à cette grève et l'événement a eu des échos dans les médias nationaux. Plusieurs quotidiens publiaient également cette même journée une lettre ouverte signée par plus de 9000 enseignants du niveau collégial qui expliquait les raisons de notre désaccord avec la position adoptée par la Ministre de l'éducation. Nous attendons toujours une réponse de celle-ci. Dossier à suivre...

**Il est encore possible  
d'appuyer en ligne la lettre à la ministre.**

**Le 6 octobre dernier, nous étions là!**



Ligne de piquetage symbolique face  
au pavillon 2 du Cégep de Sherbrooke



## Info-enviro

### Circulaires : NON MERCI

Vous habitez à Sherbrooke et vous aimeriez ne plus recevoir le méga-sac de circulaires chaque semaine? Des autocollants **Pas de circulaires ici ! NON MERCI**, achetés par le comité environnement du SPECS, sont disponibles gratuitement au bureau du Syndicat. Une façon simple de diminuer le gaspillage de papier !



### Alimentation alternative

La coopérative étudiante (local 6-21-108) commande aux deux semaines des paniers de fruits et légumes biologiques (remplir un formulaire à ce local). Aussi, le café l'Équitable (pavillon 2, niveau 2) vend de la nourriture saine et biologique ainsi que du café équitable. Le même café équitable et biologique peut être acheté en gros (à la caisse) à bon prix en passant par Fabien Burnotte.

Le comité environnement du SPECS



À lire



**Soirée de solidarité réussie!!!**



**Dépliant sur la**



Carnet collégial #6, septembre 2008

profession enseignante



Le public, c'est la santé pour tout le monde, numéro 7.



Haut de la page

# Appui à la lettre ouverte

Au 6 octobre 2008, 9023 enseignantes et enseignants du réseau collégial avaient appuyé la lettre, dont 148 au Cégep de Sherbrooke.

La campagne d'appui se poursuit durant le mois de novembre et il est projeté que le SPECS se présente lors du prochain Conseil d'administration pour déposer les lettres d'appui.

## Lettre ouverte à la ministre de l'Éducation concernant la répartition et l'utilisation des transferts fédéraux

Vous souhaitez imprimer le texte de la lettre : [[Cliquez ici](#)]

J'ai lu le projet de lettre ouverte à la ministre Courchesne datée du 6 octobre 2008 concernant la répartition et l'utilisation des transferts fédéraux dans les cégeps. Je suis en accord avec le contenu général de cette lettre et j'en appuie la diffusion.

Le contenu de la lettre est reproduit ci-bas.

## Confirmez en ligne votre appui à la lettre

Les champs marqués d'une astérisque (\*) doivent obligatoirement être complétés

**J'ai lu le texte de la lettre et j'accepte de l'appuyer.**

Votre nom : \*

Votre adresse de courriel : \*

Votre département au Cégep :

**Vous pouvez formuler un commentaire ou une opinion :**

Le 6 octobre 2008

Madame Michelle Courchesne  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Madame,

Nous tenons par la présente à vous faire part de notre profond mécontentement quant aux décisions de votre ministère concernant la répartition des transferts fédéraux dévolus aux cégeps. Ces décisions passent clairement à côté des véritables besoins du réseau collégial. Dans le contexte actuel, elles nous apparaissent inacceptables.

L'enseignement est au coeur de la mission des cégeps. Pourtant, depuis 15 ans, la tâche n'a cessé d'augmenter et les ressources de diminuer. Aux coupes liées à l'atteinte du déficit zéro, à la fin des années 1990, se sont ajoutées, depuis la réforme de 1994 réalisée à coût zéro, de nouvelles obligations en matière de programme. De plus, un alourdissement important de la charge de travail des enseignantes et des enseignants, provoqué par l'inadéquation entre le financement et l'organisation scolaire, des mesures administratives comme la modification de la date d'abandon ou encore les doubles imputations des ressources enseignantes, n'ont fait qu'accentuer le problème. Les pertes d'enseignantes et d'enseignants au cours des douze dernières années se chiffrent par centaines, au moment où les défis deviennent plus importants compte tenu de l'hétérogénéité croissante des effectifs étudiants, de la baisse des seuils d'entrée et des attentes toujours plus grandes en matière de technologie, de formation et de réussite.

Dans ce contexte, la décision de votre ministère relative à l'utilisation des transferts fédéraux consacrés à l'ordre collégial est plus que décevante et nous tenons aujourd'hui à la dénoncer publiquement à trois égards :

- d'abord sur le plan des proportions affectées. Dans la situation actuelle, il est difficile d'accepter que 10 % des sommes puissent être attribuées à l'enseignement et que le reste soit consacré à tout ce qui, dans la mission des collèges, peut être qualifié de « périphérique ». Autant dire que l'essentiel de la

mission des cégeps a été à peu près ignoré! Il est tout simplement incompréhensible que 90 % de l'argent neuf injecté dans le réseau collégial échappe à l'enseignement comme tel alors que les conditions actuelles handicapent lourdement ce dernier;

- de plus et sauf exception, ce 10 % des sommes ne pourra que très difficilement diminuer le fardeau actuel des enseignantes et des enseignants, puisque vous avez obligé les collèges à l'engager dans des projets particuliers qui ne contribueront en rien à résoudre les problèmes vécus dans les salles de classe, problèmes qui affectent directement les étudiantes et les étudiants;
- finalement, Madame la Ministre, nous ne pouvons passer sous silence le fait qu'aucune consultation du personnel enseignant n'a été menée concernant les meilleures façons d'utiliser ces sommes d'argent. Cette manière de faire occulte délibérément l'expertise et les connaissances propres à celles et ceux qui oeuvrent pourtant en première ligne.

Votre ministère a participé aux travaux du comité paritaire sur la profession enseignante au collégial. Ce comité a largement démontré la complexité et l'étendue de la tâche enseignante actuelle dans les cégeps. Les conseils d'administration des établissements ont reconnu, à la suite du dépôt du rapport, la nécessité de valoriser la profession enseignante. En toute logique, nous nous serions attendus à ce qu'une partie importante des sommes en provenance du gouvernement fédéral soit utilisée tout au moins pour atténuer les problèmes engendrés par le trop grand nombre d'étudiantes et d'étudiants à encadrer ou par les trop nombreuses préparations, deux éléments majeurs qui alourdissent notre travail.

Vous en avez décidé autrement. Cela ajoute au ressentiment des enseignantes et des enseignants, qui n'ont oublié ni décembre 2005, ni l'odieuse loi 43, ni la fin de non-recevoir envers les représentations que nous avons faites sur la tâche, au cours des deux années de négociations stériles.

Aujourd'hui, en cette journée mondiale des enseignantes et des enseignants, nous tenons à vous faire savoir que ces choix nous apparaissent inacceptables. Les cégeps ne peuvent contribuer utilement au développement de la société québécoise que dans la mesure où leurs principaux artisans se sentent respectés et que les conditions d'enseignement permettent d'atteindre l'objectif d'une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire.

Sous peu, nos représentants solliciteront une rencontre pour discuter avec vous de l'ensemble de cette question. Nous osons espérer que vous accepterez, en cette occasion, d'envisager avec eux les mesures qui s'imposent pour donner un peu d'oxygène à l'enseignement collégial.

Les enseignantes et les enseignants du collégial



Le 6 octobre 2008

Madame Michelle Courchesne  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Madame,

Nous tenons par la présente à vous faire part de notre profond mécontentement quant aux décisions de votre ministère concernant la répartition des transferts fédéraux dévolus aux cégeps. Ces décisions passent clairement à côté des véritables besoins du réseau collégial. Dans le contexte actuel, elles nous apparaissent inacceptables.

L'enseignement est au cœur de la mission des cégeps. Pourtant, depuis 15 ans, la tâche n'a cessé d'augmenter et les ressources de diminuer. Aux coupes liées à l'atteinte du déficit zéro, à la fin des années 1990, se sont ajoutées, depuis la réforme de 1994 réalisée à coût zéro, de nouvelles obligations en matière de programme. De plus, un alourdissement important de la charge de travail des enseignantes et des enseignants, provoqué par l'inadéquation entre le financement et l'organisation scolaire, des mesures administratives comme la modification de la date d'abandon ou encore les doubles imputations des ressources enseignantes, n'ont fait qu'accentuer le problème. Les pertes d'enseignantes et d'enseignants au cours des douze dernières années se chiffrent par centaines, au moment où les défis deviennent plus importants compte tenu de l'hétérogénéité croissante des effectifs étudiants, de la baisse des seuils d'entrée et des attentes toujours plus grandes en matière de technologie, de formation et de réussite.

Dans ce contexte, la décision de votre ministère relative à l'utilisation des transferts fédéraux consacrés à l'ordre collégial est plus que décevante et nous tenons aujourd'hui à la dénoncer publiquement à trois égards :

- d'abord sur le plan des proportions affectées. Dans la situation actuelle, il est difficile d'accepter que 10 % des sommes puissent être attribuées à l'enseignement et que le reste soit consacré à tout ce qui, dans la mission des collèges, peut être qualifié de « périphérique ». Autant dire que l'essentiel de la mission des cégeps a été à peu près ignoré! Il est tout simplement incompréhensible que 90 % de l'argent neuf injecté dans le réseau collégial échappe à l'enseignement comme tel alors que les conditions actuelles handicapent lourdement ce dernier;

- de plus et sauf exception, ce 10 % des sommes ne pourra que très difficilement diminuer le fardeau actuel des enseignantes et des enseignants, puisque vous avez obligé les collèges à l'engager dans des projets particuliers qui ne contribueront en rien à résoudre les problèmes vécus dans les salles de classe, problèmes qui affectent directement les étudiantes et les étudiants;
- finalement, Madame la Ministre, nous ne pouvons passer sous silence le fait qu'aucune consultation du personnel enseignant n'a été menée concernant les meilleures façons d'utiliser ces sommes d'argent. Cette manière de faire occulte délibérément l'expertise et les connaissances propres à celles et ceux qui oeuvrent pourtant en première ligne.

Votre ministère a participé aux travaux du comité paritaire sur la profession enseignante au collégial. Ce comité a largement démontré la complexité et l'étendue de la tâche enseignante actuelle dans les cégeps. Les conseils d'administration des établissements ont reconnu, à la suite du dépôt du rapport, la nécessité de valoriser la profession enseignante. En toute logique, nous nous serions attendus à ce qu'une partie importante des sommes en provenance du gouvernement fédéral soit utilisée tout au moins pour atténuer les problèmes engendrés par le trop grand nombre d'étudiantes et d'étudiants à encadrer ou par les trop nombreuses préparations, deux éléments majeurs qui alourdissent notre travail.

Vous en avez décidé autrement. Cela ajoute au ressentiment des enseignantes et des enseignants, qui n'ont oublié ni décembre 2005, ni l'odieuse loi 43, ni la fin de non-recevoir envers les représentations que nous avons faites sur la tâche, au cours des deux années de négociations stériles.

Aujourd'hui, en cette journée mondiale des enseignantes et des enseignants, nous tenons à vous faire savoir que ces choix nous apparaissent inacceptables. Les cégeps ne peuvent contribuer utilement au développement de la société québécoise que dans la mesure où leurs principaux artisans se sentent respectés et que les conditions d'enseignement permettent d'atteindre l'objectif d'une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire.

Sous peu, nos représentants solliciteront une rencontre pour discuter avec vous de l'ensemble de cette question. Nous osons espérer que vous accepterez, en cette occasion, d'envisager avec eux les mesures qui s'imposent pour donner un peu d'oxygène à l'enseignement collégial.

Les enseignantes et les enseignants du collégial